

3 E BIOGAS

Société par actions simplifiée
Au capital de 100.000 euros
Siège social : 11 rue de Mogador, 75009 Paris
905 118 261 RCS Paris
(la « **Société** »)

**EXTRAIT DES DECISIONS DES ASSOCIES PRISES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 31 DECEMBRE 2024**

[...]

*

*

*

PREMIERE DECISION

[...]

DEUXIEME DECISION

Refonte des statuts de la Société

Les Associés, après avoir pris connaissance (i) des statuts actuels de la Société et (ii) des Nouveaux Statuts, décident de procéder à la refonte globale des statuts de la Société [...].

En conséquence, les Associés approuvent article par article puis dans leur intégralité les Nouveaux Statuts avec effet à compter de jour.

TROISIEME DECISION

[...]

QUATRIEME DECISION

Pouvoirs pour les formalités

Les Associés décident de conférer tout pouvoir au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement à l'une ou plusieurs des décisions adoptées aux termes des présentes décisions.

*

*

*

Pour extrait certifié conforme

DocuSigned by:
Alain Planchot
5DBD5C6374E441A...

Le Président

Monsieur Alain Planchot